

# REGLEMENT SPORTIF NATATION SYNCHRONISEE



SAISON 2016/2017  
COMITE DU LIMOUSIN

<b>1.</b>	<b>CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2016-2017 .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>TARIFS ET ENGAGEMENT EXTRANAT 2016 - 2017.....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>ORGANISATION GENERALE .....</b>	<b>4</b>
3.1.	NOTE IMPORTANTE .....	4
3.2.	LICENCES .....	4
3.3.	CONDITIONS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES FÉDÉRALES. ....	5
3.4.	PARTICIPATION MASCULINE.....	5
3.5.	DURÉE DES BALLETS .....	5
3.6.	LES SUPPORTS MUSICAUX : CD .....	5
3.7.	TIRAGES AU SORT .....	5
<b>4.</b>	<b>CATEGORIES D'AGE ET NIVEAUX DE PRATIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>PROCEDURE DES ENGAGEMENTS ET RESULTATS.....</b>	<b>6</b>
5.1.	DATES LIMITES D'ENGAGEMENTS. ....	6
5.2.	DIFFUSION DES RÉSULTATS.....	6
<b>6.</b>	<b>SYNCHRONAT .....</b>	<b>7</b>
6.1.	ENGAGEMENTS.....	7
6.2.	DROITS D'ENGAGEMENTS.....	7
6.3.	HORAIRES .....	7
6.4.	JURY DU SYNCHRONAT.....	7
6.5.	RÈGLEMENTS SPORTIFS.....	8
<b>7.</b>	<b>CHALLENGE REGIONAL .....</b>	<b>9</b>
7.1.	ENGAGEMENTS.....	9
7.2.	DROITS D'ENGAGEMENTS.....	9
7.3.	HORAIRES .....	9
7.4.	JURY DU CHALLENGE.....	9
7.5.	RÈGLEMENTS SPORTIFS.....	10
7.6.	CONTENU DES ÉPREUVES.....	10

## 1. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2016-2017

CALENDRIER REGIONAL LIMOUSIN		
<i>Dates</i>	<i>Compétition</i>	<i>Lieu</i>
27 Novembre 2016	Synchronat <b>découverte</b> : toutes épreuves <b>Argent</b> : Parcours à sec et propulsion technique <b>Or</b> : Parcours à sec et propulsion technique Pass'compétition	Aixe sur Vienne
12 Février 2017	Synchronat <b>découverte</b> : toutes épreuves <b>Argent</b> : Parcours à sec et propulsion technique <b>Or</b> : Parcours à sec et propulsion technique Pass'compétition	Guéret
21 Mai 2017	Synchronat <b>découverte</b> : toutes épreuves <b>Argent</b> : Parcours à sec et propulsion technique <b>Or</b> : Parcours à sec et propulsion technique Pass'compétition	Limoges
21 Mai 2017	Challenge Régional	Limoges
17 et 18 juin 2017	N3 Challenge Pool A et B	???

## 2. TARIFS et ENGAGEMENT EXTRANAT 2016 - 2017

Compétitions	Droit d'engagement (€)	Forfait * Non déclaré ou déclaré après établissement + du programme sauf si présentation d'un certificat médical dans les 48 heures (€)	Pénalités * Non présentation d'officiels (€)	Pénalités * Non présentation Personne autre qu'officiels (€)	Pénalités * - Dossier Incomplet (€)	Pénalités * - Dossier hors délai (€)	Pénalités * Support musical non conforme (€)
Synchronat	5€ /nageuse (Découverte /Argent /or)	10	200	100	10	10	10
Challenge Régional	5€ /nageuse 11€/ballet	10	300	100	50	50	50
Ballet challenge N3	5€ /nageuse 11€ /ballet	50	300		50		

\* A régler après réception de la facture.

Championnat N3 : Le règlement de la F.F.N. s'applique pour les scores de qualification.

Tous les engagements aux compétitions seront à faire parvenir à :

Mlle FAVREAU Nathalie

Tel : 06 23 20 40 79

mail: nathaliefavreau@sfr.fr

## 3. ORGANISATION GENERALE

### 3.1. Note importante

Sauf stipulations contraires figurant dans le présent document, les règlements applicables à toutes les compétitions (régionales et nationales) sont ceux figurant dans le fascicule des Règlements FINA/FFN.

Toute modification du règlement FINA intervenant en cours de saison sportive sera appliquée au règlement FFN si elle intervient avant le 31 décembre de la saison en cours.

### 3.2. Licences

La licence FFN est obligatoire pour prendre part à toute activité.

Pour les officiels et les nageuses, un contrôle des licences pourra être effectué avant chaque compétition.

### 3.3. Conditions d'engagement aux épreuves fédérales.

Toutes nageuses licenciées FFN devront satisfaire aux conditions d'engagement définies dans les différentes fiches de catégorie.

Chaque compétitrice ne peut être engagée dans un solo, un duo et une équipe au cours d'une même compétition.

### 3.4. Participation masculine

La natation synchronisée n'est pas une discipline réservée aux seules nageuses.

Toutefois, compte tenu du nombre restreint des compétiteurs masculins, il sera possible d'organiser un championnat masculin en solo et duo (mixte ou non) à condition qu'il y ait au moins quatre engagements effectifs. Un titre de champion sera alors décerné.

Dans le cas de participation masculine en solo et en duo (mixte ou non) inférieur à quatre, un classement parallèle sera effectué sans modifier le classement féminin. Des récompenses leur seront attribuées si leur classement s'intercale dans les trois premières places.

En équipe, pas de restriction à la participation masculine. Un club peut engager un solo masculin et un duo (mixte ou non), en supplément de son quota d'engagements. Ces ballets seront qualifiés hors quota s'ils se classent dans le nombre de places réservées à chaque inter région.

### 3.5. Durée des ballets

Voir fiches de catégorie.

Tolérance et temps des mouvements sur la plage selon le règlement FINA.

### 3.6. Les supports musicaux : CD

**Les musiques seront envoyées par mail à Nathalie Favreau au plus tard le mercredi avant le début de la compétition au format MP3 avec le nom du club, la catégorie, type d'épreuve (solo, duo etc ...) ainsi que les initiales des nageuses.**

Un seul ballet est autorisé par CD. Sur le CD seront inscrits les renseignements utiles pour l'épreuve (catégorie, club, type de ballet...). **La boîte sera habillée avec un formulaire officiel** (disponible en téléchargement sur le site FFN) correctement complété et de même couleur que les imprimés d'engagements.

Les supports musicaux conformes seront apportés au moins deux heures avant le début de l'épreuve (pénalités : voir règlement financier).

### 3.7. Tirages au sort

- *Tirage au sort des figures imposées.*

Les figures imposées de toutes les compétitions régionales et championnats seront tirées au sort par les comités régionaux organisateurs, soixante douze heures avant le début de l'épreuve de figures imposées.

Tirage au sort de la propulsion 15 jours avant le début de la compétition

- *Tirage au sort des ordres de passage des ballets.*

Conformément au règlement FINA. Le tirage au sort sera intégral et public.

## 4. CATEGORIES D'AGE ET NIVEAUX DE PRATIQUE

ANNEES D'AGE	SAISON 2016/2017	Synchronat	Challenge régional et N3	Région et N3 avenir	Régionaux N3, N2, N1- elite Jeune	Régionaux N3, N2, N1- elite Juniors Jeunes	Régionaux N3, N2, N1- elite Seniors	Régionaux N3, N2, N1- elite Toutes Catégories	Finale des jeunes
11 ans et -	2006 à 2008	X	X	X					2006 2007
12 ans	2005	X	X	X	X				X
13 ans	2004	X	X		X				X
14 ans	2003	X	X		X				
15 ans	2002	X	X		X	X	X	X	
16 ans	2001	X	X			X	X	X	
17 ans	2000	X	X			X	X	X	
18 ans	1999	X	X			X	X	X	
19 ans et +	1998 et avt	X	X				X	X	

## 5. PROCEDURE DES ENGAGEMENTS ET RESULTATS

Les engagements, pour chaque compétition, seront faits, sur les fiches officielles obligatoirement, par Internet, en ligne sur Extranat.fr.

Les engagements désignent les noms et prénoms des nageuses (solistes, duettistes et équipières) et de leurs remplaçantes (ou réserves), Les noms et prénoms des officiels.

Aucune modification ne pourra être effectuée à l'issue de ces engagements en ligne.

Ne pourront être engagés en ligne que les nageuses et nageurs qui sont effectivement licenciés à la FFN pour la saison en cours et possédant le niveau relatif à la compétition pour laquelle ils sont engagés.

Le comité organisateur de la compétition ou la FFN pour les compétitions Nationales vérifiera l'exactitude des engagements et la bonne qualification des ballets.

### 5.1. Dates limites d'engagements.

Les clubs dont les engagements ne seront pas saisis à la date limite seront désignés systématiquement les premiers pour les ballets où ils seront engagés.

### 5.2. Diffusion des résultats

A l'issue de la compétition, les résultats seront vérifiés et diffusés après validation du juge arbitre. Un exemplaire sera remis à chaque club participant par mail.

Ils seront affichés sur le site du comité Limousin (<http://limousin.ffnatation.fr>).

## 6. SYNCHRONAT

Dates	SYNCHRONAT	Lieu	Engagement extranat	Club organisateur
27/11/2016	Découverte, Argent et Or	Aixe sur Vienne	Du 04/11/16 au 18/11/16	Comité régional DA
12/02/2017	Découverte, Argent et Or	Guéret	Du 20/01/17 au 03/02/17	Comité régional CNG
21/05/2017	Découverte, Argent et Or	Limoges	Du 28/04/17 au 12/05/17	Comité régional DA

### 6.1. Engagements

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au comité régional pour la gestion informatique sous la responsabilité de Nathalie Favreau, sur bordereaux avant la date limite fixée (cf. tableau ci-dessus).

Mme FAVREAU Nathalie  
 4, Place du bas chateau  
 87260 Pierre Buffière  
 Tel : 06 23 20 40 79  
 Mail: nathaliefavreau@sfr.fr

### 6.2. Droits d'engagements

**5 €/ Synchronat (Découverte/ Argent/ Or).**

La facture sera envoyée après la compétition par le comité régional.  
 Voir le tableau des tarifs pour les amendes.

### 6.3. Horaires

Les horaires des épreuves étant déterminés par le nombre d'engagés, Ils seront envoyés aux clubs par mail.

### 6.4. Jury du synchronat

	SYNCHRONAT		
	Découverte	Argent	Or
<b>Juge Arbitre</b>	C	B	B
<b>Parcours à sec</b>	JO et/ou D min 4 Juges	JO et/ou D min 6 Juges	JO et/ou D min 6 Juges
<b>Propulsion Technique</b>	JO et/ou D min 4 Juges	JO et/ou D min 6 Juges	JO et/ou D min 6 Juges
<b>Propulsion Ballet</b>	JO et/ou D min 4 Juges	C min 6 Juges	C min 6 Juges
<b>Technique</b>	JO et/ou D min 4 Juges	C min 6 Juges	C min 6 Juges

- Tout jury composé de 3 juges par atelier de juges et appartient à 2 clubs différents.
- Le Juge-arbitre peut-être dans le jury ou hors jury
- Le secrétariat est composé d'au moins une personne licenciée F.F.N., sous contrôle du juge-arbitre.
- Une personne licenciée FFN doit être désignée pour remplir le rôle de déléguée aux nageuses.
- Chaque club devra proposer 2 personnes pour les tâches administratives et la logistique des compétitions
- 2 officiels dont 1 du niveau engagé.
- Si un club ne peut pas présenter de juge celui-ci doit trouver un juge d'un autre club et l'indemniser de son déplacements.
- Un jury d'appel sera composé lors de chaque compétition.

#### 6.5. Règlements sportifs

- **Engagements :**
- **De 1 a 8 nageuses : 1 officiel du niveau le + haut engagé**
- **8 nageuses et + : 2 officiels dont 1 du niveau le + haut engagé**
- Les nageuses doivent avoir le sauv'nage, passeport de l'eau et le pass'compet pour pouvoir rentrer dans le synchronat découverte.
- L'engagement n'est autorisé que dans un seul cycle.
- La nageuse ou l'entraîneur doit être en possession de sa licence à chaque compétition.
- Les nageuses doivent porter un maillot noir et un bonnet blanc ou maillot de gala pour la propulsion ballet.
- Sur la feuille d'engagement du jury doit figurer un officiel pour le niveau découverte et un officiel pour le niveau argent et or. Et 2 personnes pour les autres tâches (secrétariat, relevé de note, délégués aux nageuses etc.....) ne pas oublier de préciser le temps de disponibilité de chacun. Toutes ses personnes doivent être inscrites sur tout les niveaux de la compétition sinon une amende serat appliquée.
- Tout forfait non déclaré par le CT du club dans les 48h avant le début de la compétition sera facturer et une amende sera appliqué aux clubs si non présentation du certificat médical à la présidente de la commission synchro dans les 48 h après la compétition
- Si non respect une amende serat appliquée.



## 7. CHALLENGE REGIONAL

Dates	CHALLENGE	Lieu	Engagement extranat	Club organisateur
21/05/2017	Avenir, Jeunes, Juniors	Limoges	Du 28/04/17 au 12/05/17	Comité régional DA

### 7.1. Engagements

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au comité régional pour la gestion informatique sous la responsabilité de Nathalie Favreau, sur bordereaux avant la date limite fixée (cf. tableau ci-dessus).

Mme FAVREAU Nathalie  
4, Place du bas chateau  
87260 Pierre Buffière  
Tel : 06 23 20 40 79  
Mail: nathaliefavreau@sfr.fr

### 7.2. Droits d'engagements

**5 € par nageuse et 11€ par ballet.**

La facture sera envoyée après la compétition par le comité régional

### 7.3. Horaires

Les horaires des épreuves étant déterminés par le nombre d'engagés, Ils seront envoyés aux clubs par mail.

### 7.4. Jury du challenge

CHALLENGE	
Juge Arbitre	B
Avenir	D
Jeune	D
Juniors	D

- Tout jury composé de 3 juges par atelier de juges et appartient à 2 clubs différents.
- Le Juge-arbitre peut-être dans le jury ou hors jury
- Le secrétariat est composé d'au moins une personne licenciée F.F.N., sous contrôle du juge-arbitre.
- Une personne licenciée FFN doit être désignée pour remplir le rôle de déléguée aux nageuses.
- Chaque club devra proposer 2 personnes pour les tâches administratives et la logistique des compétitions
- 2 officiels dont 1 du niveau engagé.
- Si un club ne peut pas présenter de juge celui-ci doit trouver un juge d'un autre club et l'indemniser de son déplacements.
- Un jury d'appel sera composé lors de chaque compétition.

## 7.5. Règlements sportifs

- Engagements :
- Par club : minimum 2 juges du niveau de la compétition
- La nageuse ou l'entraîneur doit être en possession de sa licence à chaque compétition.
- Sur la feuille d'engagement du jury doit figurer 2 officiels min pour toute la durée de la compétition. Et 2 personnes pour les autres tâches (secrétariat, relevé de note, délégués aux nageuses etc.....) ne pas oublier de préciser le temps de disponibilité de chacun.
- Si non respect une amende sera appliquée. Toutes ses personnes doivent être inscrites sur tout les niveaux de la compétition sinon une amende sera appliquée.
- Tout forfait non déclaré par le CT du club dans les 48h avant le début de la compétition sera facturer et une amende sera appliqué aux clubs si non présentation du certificat médical à la présidente de la commission synchro dans les 48 h après la compétition
- Si non respect une amende sera appliquée.

## 7.6. Contenu des épreuves

Catégorie	Épreuves	Durée
Avenir	Solo	1'30 (+ ou - 15s)
	Duo	2' (+ ou - 15s)
	Équipe	2'30 (+ ou - 15s)
	Combiné	3' (+ ou - 15s)
Jeunes	Solo	1'45 (+ ou - 15s)
	Duo	2'15 (+ ou - 15s)
	Équipe	3' (+ ou - 15s)
	Combiné	3'30 (+ ou - 15s)
Juniors, seniors, TC	Solo	2' (+ ou - 15s)
	Duo	2'30 (+ ou - 15s)
	Équipe	3'30 (+ ou - 15s)
	Combiné	4' (+ ou - 15s)